

Livraison des meubles avec oubli d'un accessoire + défauts

Par Kystik, le 18/07/2014 à 07:48

Bonjour à tous,

je viens vers vous afin d'avoir des renseignements sur mes droits et si vous pouvez aussi me guidez sur les démarches à effectuer.

Le 26 avril 2014, j'ai commandé un ensemble de meuble, ces derniers mon étaient livrés le 20 juin 2014. Cependant, il me manque le tiroir du buffet.

L'entreprise m'ayant vendu ces meubles, m'a répondu par lettre que cette incident peut être résolu dans un délai de 4 à 20 semaines.

Chaque semaine, je les appelle pour avoir des nouvelles et ils me répondent qu'il le reçoive la semaine suivante. Je suis mené en bateau, que puis-je faire ?

Et pour finir, je les ai appelle également pour un défaut dans les verres de ma table, ces verres présentent des points blancs, mais ils attendent que leur livreur ai une tournée par chez moi, pour les constater et prendre une décision, que dois je faire ?

merci d'avance, kystik